

Dans la continuité des préconisations issues des Assises du Tourisme Durable Paris 2021 organisées en juillet dernier, la Ville a amorcé un plan d'actions ambitieux visant à amener la destination vers un tourisme durable à impact positif et écoresponsable.

En collaboration étroite avec l'Office de Tourisme de Paris et grâce à une mobilisation du réseau des professionnels du secteur, un certain nombre d'actions prioritaires ont pu être lancées dès la fin de l'année 2021, et ce, malgré un contexte sanitaire et économique marqué par de nombreuses incertitudes.

La conjoncture de sortie de crise du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 a permis d'assurer la continuité de ces projets et le lancement d'un certain nombre de nouvelles actions répondant aux principaux axes de travail.

### « MIEUX VIVRE LA DESTINATION PARIS »

→ **Lancement des travaux d'aménagement du site Émile Anthoine**, à proximité de la tour Eiffel, afin d'accueillir courant 2023 et en vue des JOP 2024 un grand espace d'accueil et d'information gratuit, dédié aux visiteurs comme aux habitants. Au cœur de l'un des quartiers les plus touristiques de Paris, ce lieu devrait leur offrir aux visiteurs comme aux Parisiens des services d'information et d'orientation touristique, de billetterie, un espace boutique ainsi qu'un ensemble muséal et d'exposition.

→ **Proposer aux visiteurs et aux Parisiens un événement récurrent de mise en lumière des artisans parisiens et des initiatives écoresponsables, et favoriser les circuits courts**, avec l'organisation de la seconde édition de « ParisLocal » les 18, 19 et 20 novembre 2022. À la suite des échanges tenus lors des Assises sur le Paris Autrement et l'ancrage local, l'événement entend faire découvrir la richesse du tissu artisanal parisien, à en valoriser les savoir-faire et à en soutenir l'activité au travers d'ateliers et d'animations. Un premier temps de mobilisation a eu lieu le 10 mai dernier à la CCI pour lancer l'événement avec les Mairies d'arrondissement et les différents partenaires.

→ **Acter une nouvelle organisation du Convention Bureau / Bureau des événements de l'Office de Tourisme de Paris**, visant à accompagner de manière transverse les organisateurs des grands événements français et internationaux via des propositions de services, d'aide au pilotage, de conseils réglementaires et de mise en réseau avec les institutions et professionnels parisiens.

Ce collectif, soutenu par des acteurs du tourisme engagés et des ambassadeurs de la destination, portera un enjeu fort d'héritage vertueux pour le territoire – une ambition se traduisant notamment par la signature de nouvelles chartes dédiées à l'accueil des congrès et des grands événements professionnels par les acteurs du secteur.

L'Office de Tourisme entend également permettre aux professionnels de mesurer l'impact de leurs événements en mettant à leur disposition le calculateur Cléo, plate-forme développée par l'UNIMEV qui évalue les retombées socio-économiques, territoriales, médiatiques, scientifiques et environnementales des événements organisés en France.

→ **Offrir aux professionnels une base de contenus valorisant la diversité du territoire** : la mise à disposition d'une médiathèque en ligne dédiée, intégrant une grande diversité de formats (iconographies, contenus éditoriaux, vidéos...) et de cartographies Pariscity, permet désormais aux acteurs de s'approprier les contenus, de participer et de les engager au renouvellement et à la modernisation de l'image de la destination.

→ **Étudier l'accessibilité de l'écosystème touristique parisien dans la perspective des JOP 2024, grâce à une série d'audits** actuellement menés par l'Office de Tourisme de Paris, accompagné par deux cabinets spécialistes de l'accessibilité. L'objectif, dans un premier temps, est d'effectuer un état des lieux auprès d'une centaine d'établissements du Grand Paris, parmi les 417 établissements sollicités (hébergements de plus de 100 chambres, musées, monuments, lieux de loisirs, espaces de congrès et théâtres à proximité des sites JOP 2024) et d'étudier leur accessibilité au sens large, incluant personnes en situation de handicap, personnes âgées et familles. Cet état des lieux vise à cerner d'ici à la fin 2022 l'offre et le potentiel d'amélioration de la destination, puis à accompagner les professionnels via des rapports d'accessibilité, des guides, des données disponibles en open data et des formations au programme « Tourisme Durable » de l'Office de Tourisme.

## « PARIS À IMPACT POSITIF ET DURABLE »

→ **Soutenir les hôteliers dans leur transition écologique et d'accessibilité** grâce à l'appel à projets « **Hébergement touristique durable et accessible** » lancé en 2021. Au total, le financement d'une quinzaine de projets a été validé pour un montant de près d'1 million d'euros, incluant des travaux d'amélioration de la performance énergétique, de réduction de la consommation d'eau ou encore d'adaptation de parties communes pour les personnes à mobilité réduite. Une réflexion est en cours sur le renouvellement de cette initiative dans le cadre d'un nouvel appel à projets, à venir courant 2022.

→ **Accompagner les professionnels dans leurs projets de transition écologique et sociale** grâce au lancement dès janvier 2022 d'un outil de formation en ligne : **le programme « Développement Durable »** de l'Office (éléments d'information, d'audit et d'auto-évaluation), dont l'offre continue à être enrichie et a attiré à ce jour 86 adhérents.

L'Office travaille par exemple à engager les acteurs du tourisme et les visiteurs à abandonner les plastiques à usage unique, avec la mobilisation de 500 commerçants (commerces, hôtels, cafés et restaurants) autour de l'initiative « **Ici, je choisis l'eau de Paris** ».

→ **Favoriser l'accueil des vélos** : dans le cadre de son second **Plan Vélo (2021-2026)**, annoncé fin 2021, la Ville de Paris prévoit l'aménagement de 130 km de nouvelles pistes et la pérennisation de 52 km de « coronapistes », la sécurisation des voies et le développement massif de l'écosystème vélo et de multiples solutions de stationnement sécurisé, notamment à proximité des gares et aux abords des principaux sites touristiques (futur parvis de Notre-Dame, Projet One...).

La Ville participe également à la promotion de 4 des principaux itinéraires cyclo-touristiques passant par la destination : la Scandibérique, la Véloscénie, l'Avenue Verte London-Paris et la Seine à Vélo, dont la Ville vient d'adhérer au Comité d'itinéraire. Un engagement renforcé par l'adhésion de la Ville à l'association Vélo & Territoires qui l'accompagne sur ces sujets, et par les actions de communication portées en parallèle par l'Office de Tourisme de Paris.

Un accompagnement des sites et des professionnels visant à les aider à mieux accueillir les mobilités douces a également été engagé par la Ville et l'Office de Tourisme de Paris à l'occasion de « Mai à Vélo », en vue de développer un véritable réseau de lieux labellisés « Accueil Vélo » dans les prochains mois.

→ **Faire de la Seine un axe central de la mobilité touristique** : les 4<sup>es</sup> rencontres de l'Axe Seine, organisées le 3 mai dernier à Rouen, rassemblaient les Maires des villes de Rouen, Le Havre et Paris, et le Président de la Métropole du Grand Paris autour de tables-rondes sur les nouveaux paysages de la culture, du tourisme et du patrimoine. Un travail collaboratif entre les destinations vise à initier des projets communs de valorisation et de promotion de l'axe Seine. Il sera appréhendé comme une destination touristique à part entière via une mise en récit et une communication conjointe, la valorisation d'offres et d'événementiels partagés sur l'ensemble du territoire, notamment autour du vélo, avec une opération commune prévue en mai 2023.

→ **Travailler à une meilleure mise en récit de la destination** en renouvelant le Contrat de Destination pour une durée de 3 ans. Co-signé par l'Office de Tourisme de Paris, le Département des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis Tourisme, Val-de-Marne Tourisme et Loisirs, la Métropole du Grand Paris, Visit Paris Region, la RATP, le Welcome City Lab, l'IREST et Atout France, ce contrat permet la mise en œuvre collaborative de nombreuses actions de promotion, de développement, d'ingénierie et d'observation, mais aussi de commercialisation, avec par exemple le développement de la plateforme **#ExploreParis**. Le Festival #ExploreParis, qui se déroulera jusqu'au 30 septembre prochain, en est une belle illustration : il propose des balades insolites pour un voyage inattendu dans le Grand Paris. Son renouvellement permettra donc de

poursuivre et d'amplifier cette dynamique et d'explorer de nouveaux axes de développement sur le territoire métropolitain en incitant notamment à des séjours plus longs.

## « PARIS, RÉSILIENCE ET TRANSFORMATION »

- **Adapter les orientations de la politique de la Ville**, grâce à une étude menée avec la Caisse des Dépôts et la Banque des Territoires dans le cadre d'un marché public en ce début d'année 2022, visant une analyse quantitative et qualitative de l'offre d'hébergement parisienne notamment en termes d'accessibilité et d'écoresponsabilité, permettant de faire remonter les éventuels manques et les grands enjeux de résilience afin de lancer un nouvel appel à projet pour accompagner le secteur dans sa transition écologique et durable.
- **Mieux prévenir et communiquer lors des crises** grâce à la création d'un Comité d'Anticipation. Composé d'une cellule de veille permanente et de comités techniques, en cours d'élaboration, ce Comité travaillera à produire une veille permanente, à formaliser des procédures de gestion de crise et à alimenter un centre de ressources afin de pouvoir apporter une vision prédictive, d'informer l'ensemble des acteurs touristiques et visiteurs en temps réel et d'être en capacité de réagir de façon collective, agile et réactive face aux crises.

Le bilan des actions fixées dans le cadre des Assises et du Schéma de développement touristique permettra d'engager une réflexion à plus long terme qui servira de base à la formalisation des futurs objectifs.

### **Quelques priorités :**

- Présentation du bilan Stratégie Tourisme 2022 en fin d'année 2022,
- L'hospitalité et l'engagement des commerçants et des habitants pour améliorer l'accueil de la destination,
- La promotion des métiers, des formations et l'accompagnement à l'insertion professionnelle et sur les sujets d'emploi pour un secteur touristique attractif,
- La contribution au « Manifeste pour une nouvelle esthétique parisienne », qui vise à repenser l'aménagement de l'espace public en conciliant fidélité patrimoniale, esthétisme et enjeux de transition écologique.

### **Les actions qui retiennent toute notre attention à plus long terme :**

- L'optimisation de la signalétique et de l'esthétique urbaine, et notamment d'une signalétique touristique à lisibilité internationale,
- Le déploiement de mobilités douces ou neutres en carbone, l'accompagnement des transporteurs dans le sens d'une meilleure transition écologique et la réflexion sur l'intermodalité des offres de transport,
- L'accueil, l'hospitalité, l'ancrage et l'animation des grands événements internationaux sur le territoire et notamment des Jeux olympiques et paralympiques 2024.

